

Détails spéciaux sur le massif des Diablerets

Autor(en): **Beraneck, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **18 (1882)**

Heft 88

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259617>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DÉTAILS SPÉCIAUX
SUR LE
MASSIF DES DIABLERETS

par M. BERANECK

I. Nomenclature.

L'arête du massif, longue de 4 kil., n'a de nom qu'aux deux extrémités : Diableret et Oldenhorn ; elle se compose cependant de sept pointes ou têtes, ayant des cotes différentes qu'il importe de distinguer les unes des autres, si l'on veut délimiter les glaciers du Diableret et du Zanfleuron. M. B. propose, en les justifiant, les noms suivants pour les six premières :

3217^m, la *Pointe des Diablerets*.

3201^m, le *Signal*.

2900^m, la *Tête de Vozé*.

3246^m, le *Dôme des Diablerets*.

3124^m, le *Diableret*.

3036^m, la *Bosse*.

3124^m, l'*Oldenhorn* ou *Becca d'Audon*.

Les deux plus grands glaciers du massif sont valaisans : l'un, le *Diableret*, repose entre la Pointe, le Signal, la Tête de Vozé, le Dôme, le Diableret et la Bosse ; il a 40 % de pente, et il est tout crevassé dans la partie inférieure qui se termine brusquement au-dessus du Creux-de-Vozé. L'autre glacier est celui de Zanfleuron, long d'environ 5 kil. sur 2 1/2 de large ; il a 14 % de pente et il est relativement peu crevassé. Ses limites sont au sud la Tour de St-Martin et les restes du rebord du plateau ; à l'occident, la Bosse et le col du Sex-Rouge ; au nord, l'Oldenhorn et le chaînon qui aboutit au Montbrun : enfin, à l'orient, l'immense lapia qui s'étend jusqu'au Glaçon, affluent de la Morge.

II. Histoire.

Les Diablerets, comme sommités, n'étaient guère connus avant les terribles catastrophes de 1714 et de 1749, que feu le doyen Bridel a racontées en détail dans son *Conservateur suisse*. Ce récit, si intéressant, si émouvant même, renferme une inexactitude. Le doyen dit que « ce massif, vu des environs de Cheville,

» se hérissait autrefois de *cinq pointes énormes*, mais qu'il n'en » existe plus que trois, »

Il est évident que les chutes les plus considérables se sont produites le long de la crête méridionale du plateau supérieur et sur les flancs abrupts de son contrefort, c'est-à-dire de la Pointe des Diablerets à la Tour St-Martin. Le Creux de Vozé est dû à un effondrement qui a eu lieu à une époque inconnue, et la violente rupture, opérée dans cette partie, a occasionné une trépidation générale qui a ébranlé le côté sud du massif, puis, sous l'action multiple d'agents érosifs, toute une paroi de rochers, entre la Pointe et la Tête de Vozé, minée, disloquée, de la base au sommet, a roulé jusqu'aux gorges d'Ardon; le même fait s'est répété en 1749, et il s'est reproduit, le 1^{er} juillet 1881; un contrefort, d'une dimension considérable, s'est écroulé en suivant la même direction que les deux grands éboulements; sa chute a fait trembler la montagne et a produit un nuage de fine poussière rougeâtre qui, plusieurs heures durant, a enveloppé le Signal et la Pointe.

Or, malgré ces chutes successives, la *ligne de faite*, le long de laquelle s'échelonnent les sommets les plus élevés, est restée intacte; par conséquent, il n'y a pas de pointes proprement dites qui aient disparu, aucun document ne le prouve. La grande masse éboulée s'est détachée à l'est du Signal, laissant comme preuve les flancs déchirés de la montagne et quelques profondes échancrures au-dessus desquelles on voit encore (malgré l'ablation) apparaître le glacier du Diableret. Remarquons, enfin, que du Signal à la Tête de Vozé, sur une étendue moindre d'un kilomètre, la crête du plateau suit la même inflexion que le glacier; elle a une pente d'environ 40‰, et néanmoins c'est dans le Creux de Vozé que le glacier se déverse.

III. Fait glaciaire.

La Tour St-Martin, monolithe de calcaire nummulitique, a été usée, limée à sa base par le frottement du glacier de Zanfleuron, ensorte qu'elle est plus mince à son pied qu'à une certaine hauteur. La hauteur de l'usure est au minimum de 10 mètres, le glacier a donc subi une ablation d'au moins 10 mètres, ablation qui a dû être plus ou moins la même sur toute la tranche qui s'étend transversalement de la Tour à l'Oldenhorn, mesurant 2 1/2 kilom. de long sur environ 400 mètres de large,

ce qui représente, seulement pour cet espace, un volume approximatif de dix millions de mètres cubes.

La Tour St-Martin, par son altitude, 2913^m, est à peu près à la limite des neiges éternelles, et, par sa position, à une égale distance du Dôme des Diablerets et du front du glacier de Zanfleuron. L'ablation du glacier a été sensiblement plus considérable en *aval*, où le lapia est maintenant à nu, et en *amont*, c'est-à-dire au sommet, en tenant compte de la progression et de la proportion, elle peut avoir été de 5 à 6 mètres. Si le fait se vérifie, il doit y avoir une différence entre les cotes actuelles et celles qui datent de 30 ou 40 ans en arrière. On pourra alors en inférer, toujours avec des réserves, que les sommités recouvertes d'une calotte de glace et ne dépassant pas 3500^m, peuvent varier légèrement d'altitude, non plus d'après la marche des périodes glaciaires seulement, mais d'une année à l'autre, selon que les conditions atmosphériques sont plus ou moins favorables.

	Cote anc.	Nouvelle.	Ablation.
Dôme des Diablerets	3251 ^m	3246 ^m	5
La Bosse	3040 ^m	3036 ^m	4
Wildhorn	3268 ^m	3264 ^m	4
Wildstrübel antérieur	3266 ^m	3247 ^m	19

Le fait est donc constaté.

Le 15 mars 1882.



DÉCOUVERTE DE FEUILLES FOSSILES

dans le lac de Neuchâtel, au port de Bevaix,

par M. A. JACCARD, prof.



L'abaissement du niveau du lac de Neuchâtel, si fécond pour les recherches archéologiques, a été non moins favorable aux géologues qui s'attachent à l'étude des phénomènes qui s'accomplissent sous l'influence des causes actuelles. Bien souvent, lorsque nous étions occupés à la recherche des plantes fossiles dans nos gisements tertiaires au Locle, à Rivaz, nous avons